

Question orale de Caroline Cassart, Députée,
à Céline Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature,
de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal,
concernant
**Les émissions de GES de l'agriculture wallonne par rapport
à l'agriculture mondiale et l'impact sur la biodiversité**

Madame la Ministre,

La Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) rappelle que l'agriculture wallonne est porteuse de solutions notamment pour le défi climatique et la biodiversité. De plus, les agriculteurs sont excédés de voir leur activité scrutée et utilisée comme un outil de greenwashing ou de promotion d'intentions politiques séduisantes pour l'électorat. Favoriser le volet environnemental de la durabilité déséquilibre le secteur: il est indispensable d'en consolider les piliers économique et social pour une agriculture familiale réellement durable.

Le secteur agricole est au centre de nombreux enjeux sociétaux majeurs, de la gestion de l'environnement et du défi climatique à la souveraineté alimentaire, et il est urgent d'écouter d'abord et avant tout ceux qui y travaillent pour définir le cadre de son évolution. Concrètement, l'agriculture est porteuse de solution tant dans le cadre du maintien de la souveraineté alimentaire, c'est évident, que du défi climatique et de la biodiversité. Pour rappel, l'agriculture wallonne est émettrice de moins de 14 % des GES (Gaz à Effet de Serre) de notre région, là où l'agriculture mondiale atteint les 25 %. Depuis les années 90, alors que le transport a augmenté ses émissions de 30 %, l'agriculture wallonne les a réduits de plus de 17 %.

Madame la Ministre, avez-vous connaissance de ces chiffres et, dans l'affirmative, comment les analysez-vous? Très concrètement, comment aider les agriculteurs à évoluer dans la durabilité (en valorisant le travail déjà réalisé dans ce sens)? En matière de biodiversité, l'équilibre est primordial et la présence massive de certaines espèces (sangliers, blaireaux, corvidés) nuisent davantage encore à la biodiversité qu'à nos exploitations. Quelles mesures concrètes allez-vous prendre en ce sens?

Je vous remercie.

La réponse de la Ministre :

Madame la Députée, comme vous l'indiquez, l'agriculture wallonne contribue pour environ 13 % des émissions totales wallonnes de gaz à effet de serre, là où à l'échelle mondiale, sa contribution atteint parfois les 25 %. Elle a également diminué au cours des dernières années, là où d'autres secteurs ont augmenté.

La question n'est pas de pointer du doigt tel secteur ou tel autre, ou de se dédouaner, mais de réaliser que face aux changements climatiques, l'ensemble des secteurs sont concernés et doivent chercher en permanence à réduire leur impact. Je vous rappelle que nos objectifs sont ambitieux : -55 % d'émission de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. C'est un effort extrêmement important.

Au niveau agricole, cette contribution au gaz à effet de serre est liée essentiellement aux émissions d'une part de protoxyde d'azote et d'autre part de méthane, dont respectivement 82 % et 79 % des émissions totales wallonnes sont imputables à l'agriculture.

Les émissions de protoxyde d'azote interviennent directement après les épandages de fertilisants azotés, ou proviennent de phénomènes de dénitrification qui sont favorisés dans les sols compacts ou saturés en eau.

Les émissions de méthane sont surtout liées à l'élevage. Depuis 1990, les émissions de gaz à effet de serre produites par le secteur agricole ont baissé de 16,9 %, essentiellement grâce à une meilleure gestion des effluents d'élevage et à la diminution du cheptel bovin.

Sur cette même période, les émissions des gaz à effet de serre du secteur industriel ont baissé de 58 %, essentiellement par cause de fermeture d'industries sur notre territoire, et celles du transport ont par contre augmenté de 34 %. Il est important de souligner le chemin déjà parcouru, mais de ne pas sous-estimer celui qui reste encore à accomplir.

Il est exact qu'en matière de biodiversité, l'équilibre est primordial. Certaines espèces génèrent des problèmes, le lien entre les populations de sanglier et la chasse est, par exemple, régulièrement établi, et je suis certaine que vous interpellez régulièrement mon collègue en charge de la Chasse sur ce dossier, comme je le fais, moi aussi, au sein du Gouvernement.

La perte de biodiversité dans le milieu rural est également liée à d'autres facteurs importants, tels que la perte de ressources alimentaires pour la faune et la dégradation des habitats, en raison notamment de l'utilisation de pesticides, de la perte d'éléments structurants du paysage comme les haies et de l'intensification des fauches en prairies.

Les activités agricoles exercent également des pressions sur les eaux de surface et souterraines, à travers la problématique de l'azote, pressions qui sont susceptibles de porter atteinte à leur qualité et conséquemment à leur biodiversité, ainsi qu'à la santé humaine.

Au-delà de tous ces constats, je vous rejoins: l'agriculture wallonne est aussi porteuse de solutions pour le défi climatique et la biodiversité.

De nombreux projets sont en cours et mis en place, en collaboration directe avec le secteur agricole avec lequel j'ai des contacts réguliers. Ils permettent de réduire ces impacts et donnent des résultats encourageants en montrant aussi que l'on peut faire autrement.

Parmi ceux-ci, on peut citer les mesures agroenvironnementales et climatiques, les aides à la conversion bio, les subsides à la plantation de haies, et cetera. Des mesures qui seront encore renforcées dans le cadre de la PAC post 2020 qui sera d'application dès 2023 et pour laquelle la Commission a fixé des objectifs environnementaux et climatiques importants.

La transition environnementale de l'agriculture passera également par une meilleure reconnaissance des externalités positives de l'agriculture. Il est en effet essentiel qu'au-delà de sa fonction nourricière, l'agriculture wallonne soit mieux reconnue pour son rôle dans les politiques environnementales et climatiques, notamment la captation de carbone ; son impact sur l'alimentation et la santé et son influence sur le paysage, la biodiversité et la structuration de l'espace rural.

Cette prise en compte permettra d'accompagner la transition nécessaire de l'agriculture et d'encourager aussi les pratiques pouvant conduire à une baisse des pressions sur l'environnement : l'autonomie fourragère, l'agriculture à faibles intrants, les pratiques préservant la structure et la qualité biologique des sols, les pratiques antiérosions et enfin le contrôle des émissions atmosphériques.

Actuellement, ces fonctions non productives de l'agriculture, assurées de manière variable selon le caractère plus ou moins intensif des pratiques agricoles, ne sont pas directement rémunérées par aucun marché.

Dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, j'ai défendu et obtenu un budget conséquent pour accompagner et soutenir les acteurs concernés par la transition environnementale et climatique. L'objectif sera notamment la mise en place d'un système de rémunération de ces externalités positives des exploitations agricoles.

Dans un premier temps, une étude de faisabilité sera réalisée en partenariat avec le secteur et les acteurs de terrain.

Par la suite, un mécanisme de soutien pourrait valoriser davantage ces fonctions en rémunérant les agriculteurs pour les services rendus tels que le stockage de carbone, la restauration ou le maintien d'habitats, d'espèces et de paysages diversifiés en milieu agricole.

Plusieurs mécanismes commencent à voir le jour en Belgique et dans d'autres pays, mais il est important que l'autorité publique veille à ce que le mécanisme soit bien cadré pour assurer une réelle plus-value et reconnaissance pour le secteur agricole.

Enfin, et j'en conclus par là, Madame la Députée. Environnement et agriculture ne doivent certainement pas être opposés, car n'oublions pas que la terre est la matière première de nos agriculteurs, leur outil de travail, presque – j'oserais dire – leur raison d'être. Prendre soin de la terre, c'est donc aussi prendre soin de celles et ceux qui nous nourrissent.